

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 09 mai 2009

Conseillers en fonction : **10**

Conseillers présents : **9**

Secrétaire de séance : Patrick Gresser.

**SEANCE du 10 juillet 2009.**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel  
SCHOETZ, Nathalie GEIGER

Absents excusés : Philippe KLEIN

**Objet : Remplacement du 1<sup>er</sup> adjoint**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée

- de la démission de Monsieur Claude GALLER, 1<sup>er</sup> Adjoint et conseiller municipal, élu à ce poste lors de la séance d'installation du conseil municipal en date du 22 mars 2008.
- qu'en application de l'article L. 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales il y a lieu de procéder au remplacement de l'adjoint démissionnaire.

Vu la lettre de démission adressée par Mr Claude GALLER au Maire de la commune de Wintzenheim ;

Vu le courrier de Monsieur le Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas-rhin en date du 29 juin 2009 acceptant la démission de Mr Claude GALLER ;

Vu que par délibération en date du 22 mars 2008, le conseil municipal a décidé la création de trois postes d'adjoints ;

Le conseil municipal, entendu le maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents

Décide :

- de procéder à l'élection du premier adjoint
- de procéder à l'élection d'un troisième adjoint.

Suivent les élections :

### Election du premier adjoint

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : zéro

Nombre de votants : 9 (neuf)

Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau : zéro

Nombre de suffrages exprimés : 9 (neuf)

Ont obtenu :

STUTZMANN Pascal : 6 (six) voix

Abstention : 3 (trois) voix

Monsieur STUTZMANN Pascal ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu 1<sup>er</sup> adjoint et a immédiatement été installé. Il a déclaré accepter la fonction.

### Election du troisième adjoint

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : zéro

Nombre de votants : 9 (neuf)

Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau : zéro

Nombre de suffrages exprimés : 9 (neuf)

Ont obtenu :

GEIGER Nathalie : 6 (six) voix

Abstention : 3 (trois) voix

Madame GEIGER Nathalie ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu 3<sup>ème</sup> adjoint et a immédiatement été installé. Elle a déclaré accepter la fonction.

Le conseil municipal charge le Maire :

de répartir les délégations attribuées alors à Mr Claude GALLER par arrêté du 25 mars 2008 portant délégation de fonction, à savoir la gestion du personnel de la commune, des affaires scolaires et de la communication.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 10 juillet 2009.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 15 juillet 2009.

Le Maire  
Alain North